



JEAN CALVIN (1509-1564) ET LE CALVINISME

Né un quart de siècle après Luther (1483-1546), Jean Calvin est le plus célèbre parmi ceux des réformateurs qui cherchèrent à organiser et à structurer théologiquement une nouvelle religion. Souvent associé à son prédécesseur en tant que fondateur du protestantisme, il a sans doute, plus que le moine de Wittenberg, donné de la religion réformée une image de rigueur, voire d'ascétisme.

Jean Calvin naquit à Noyon, en Picardie. La générosité de quelques bienfaiteurs le mit à même d'étudier. A douze ans, déjà tonsuré, il put acheter une prébende dans sa ville natale. Curé de Marteville en 1527, puis (1529) de Pont-l'Evêque après avoir résigné la cure de Marteville, ses revenus ecclésiastiques lui permirent de continuer ses études à Paris (1523-1527). Mais son père¹ désirait qu'il

renonçât à l'état ecclésiastique. Il y renonça, et il alla étudier le droit à Orléans et à Bourges (1528-1530).

Dans cette dernière ville, il put subir l'influence du luthérien et allemand Melchior Wolmar, professeur de grec, que la duchesse de Berry² avait attiré en France. À Paris, son séjour habituel de 1530 à 1533, il se lia d'amitié avec Nicolas Cop, recteur de l'Université depuis octobre 1533 lequel, décrété d'arrestation comme suspect de luthéranisme, gagna Bâle, sa ville



(1) Gérard Calvin, d'abord tonnelier, puis notaire, secrétaire et procureur fiscal de l'évêché, fut excommunié et privé de sépulture religieuse (1531). Son fils aîné, Charles, le grand frère de Jean Calvin, mourut dans les mêmes conditions.

(2) Marguerite, sœur de François I^{er}, reine de Navarre et duchesse de Berry depuis 1527.

natale. Lui-même, après s'être caché pendant plusieurs mois en Saintonge, dans la maison de Louis Du Tillet, chanoine d'Angoulême, prit le parti de s'expatrier pour échapper aux poursuites ; il séjourna quelque temps à Nérac auprès de la reine Marguerite, et publia à Bâle (1530) son principal ouvrage, *Institutio christianae religionis* ³.

Doctrine de Calvin

Sa doctrine ne s'accordait qu'en partie avec celle de Luther, comme on peut le voir par les points suivants :

- La prédestination est antécédente et absolue, aussi bien pour les damnés que pour les autres ; Dieu est auteur du mal comme du bien ; pas de libre arbitre dans l'homme⁴.
- La grâce justifiante est inamissible⁵.
- Il n'y a que deux sacrements d'institution divine, les seuls qu'il faille conserver : le baptême⁶ et la cène⁷. On peut cependant donner à l'ordination le nom de sacrement.
- Le corps de Jésus-Christ est virtuellement présent dans le pain et le vin eucharistiques ; le communiant, s'il est prédestiné, reçoit du corps du Christ un accroissement de vie divine, sans recevoir le corps même qui demeure au ciel⁸.

- Il y a deux Eglises : une invisible, composée des seuls justes et prédestinés ; l'autre visible, composée de tous les croyants, et dont les notes caractéristiques sont « la vraie prédication de l'Évangile et la droite administration des sacrements ».

- L'autorité suprême est indépendante de l'État ; elle réside dans le consistoire, composé de six ecclésiastiques et de douze laïques⁹, lesquels représentent les *anciens* et les *diacres* de la primitive Église. Les ecclésiastiques ou ministres,

(3) Les œuvres de Calvin forment 59 volumes dans le *Corpus reformatorum* de Brunswick, 1860-1900.

(4) Trois points qu'on retrouve dans Luther, mais moins accentués.

(5) Elle se perd, dans le luthéranisme, par le seul péché d'infidélité.

(6) Pour Calvin et Luther, le baptême chez les adultes n'est pas nécessaire au salut, la loi suffit ; mais il est nécessaire au salut des enfants, sauf une exception, dans le calvinisme, en faveur des enfants des fidèles. Encore cette exception n'est pas absolue.

(7) La communion est obligatoire pour Calvin, facultative pour Luther.

(8) C'est un milieu entre le sentiment de Luther et celui de Zwingli. Calvin, qui avait espéré par là réunir tous les protestants dans une même foi, finira par donner la main aux Zwingliens.

(9) Le consistoire, après la mort de Calvin, ne comprendra que des ecclésiastiques, et sera mis sous la dépendance de l'autorité séculière.

tous de même ordre, sont choisis par le peuple et ordonnés par les ministres eux-mêmes.

- Proscription absolue du culte des images, parce que ceux qui les honorent leur attribuent une puissance divine.¹⁰

Calvin donna de l'*Institution*, une traduction française (1540) qu'il dédia à François I^{er} ¹¹. On a depuis imprimé ce livre une infinité de fois. Toujours il a été tenu en grande estime par les calvinistes, à peu près comme la *Confession d'Augsbourg* chez les luthériens. Les deux écrits ont cependant subi, de la part même de leurs auteurs respectifs, de nombreuses retouches qu'il serait malaisé de concilier avec l'immuable vérité.

Le calvinisme à Genève

Calvin arriva à Genève en 1536 sans intention de s'y arrêter ; mais il fut retenu par les prédicants Viret et Farel, ce dernier originaire des Fareaux, près de Gap, et expulsé de France. La ville était encore en grande partie catholique, quoique préparée à la réforme par de longues rivalités avec les ducs de Savoie dont elle cherchait à secouer le joug. Les débuts de Calvin n'y furent pas heureux. Ses visées au despotisme déplurent ; on le bannit (1538), ainsi que Farel et l'Augustin apostat Courault. Retiré à Strasbourg, il s'y maria avec la veuve

d'un anabaptiste, vit Mélanchthon à Francfort (1539) ; puis sollicité par les Genevois de leur revenir, il se fit prier, posa ses conditions, et finalement reparut à Genève (1541).

Cette fois il réussit à imposer sa dictature, malgré l'opposition des « libertins » qu'il mit neuf ans à soumettre. Il dépouilla les églises, en abattit quelques-unes, supprima les ornements sacerdotaux et toutes les fêtes sauf les dimanches, ne conservant guère que le prêche, la cène et un chant peu varié : tel fut le nouveau culte, aussi froid et nu que celui de Zwingli à Zurich. Le Grand Conseil de la ville non seulement ne fit aucune opposition, mais se laissa persuader par le réformateur de porter une législation minutieuse et draconienne qui soumettait à une rigoureuse surveillance les actes de la vie privée.

Ainsi les nouvelles lois faisaient une obligation de l'assistance au prêche, interdisaient les jeux, de cartes, de dés, de quilles, les danses à l'occasion des noces, toutes les danses avec des femmes, les souliers et les coiffes

(10) Ce dernier point est emprunté à Zwingli. Luther croyait qu'on peut tolérer les images dans les églises, tout en reconnaissant aux princes le droit de les abolir.

(11) Dans le livre VIII, il cherche à éveiller la jalousie et la cupidité du roi à l'égard de l'Église.

d'une certaine forme, etc., tout cela sous peine de prison¹² ou d'amende, selon les cas ; il y avait peine de mort contre l'hérésie, le blasphème, l'adultère et autres fautes graves.

Les infractions étaient connues par les rapports des prédicants, lesquels, armés de la loi, faisaient des visites à domicile, inspectant, contrôlant, interrogeant sur la foi et les mœurs. Nombreuses furent les exécutions :

- 150 en 60 ans sous l'inculpation de magie ;
- 58 de 1542 à 1546 pour divers crimes, et,
- dans le même laps de temps, 73 bannissements
- et 900 emprisonnements.

Le célèbre Marot, réfugié à Genève et condamné à mort pour ses mœurs déréglées, ne subit, après commutation de la peine, que la bastonnade. Moins heureux, Michel Servet, médecin espagnol, fut brûlé à Genève (1553) pour avoir nié le dogme de la Trinité.

Calvin, qui l'avait fait arrêter et condamner, eut la cruauté d'assister à son supplice derrière une fenêtre entr'ouverte. Puis il composa un traité sur la légitimité de la peine de mort infligée aux hérétiques ; Théodore

de Bèze écrivit dans le même sens ; Mélanchthon et Bucer approuvèrent l'exécution du malheureux Espagnol. La plupart des chefs de la réforme, à cette époque, professaient les mêmes principes d'intolérance à l'égard des hérétiques¹³.

Tout en régnant par la terreur, Calvin ne négligeait pas les moyens de la persuasion. C'est ainsi qu'il fonda à Genève et mit sous la direction de Théodore de Bèze (1559) une sorte d'Université, où des jeunes gens venus de divers points de l'Europe apprirent la philosophie, la théologie, le grec et l'hébreu. Rien ne pouvait mieux servir la cause de la fausse réforme, cette école de hautes études faisant moins de savants que de zélés calvinistes et d'apôtres de l'erreur.



(12) Deux bourgeois, coupables d'avoir, l'un joué aux quilles le jour de Pâques, l'autre ri pendant la célébration d'un mariage, furent condamnés à la prison.

(13) Lettre de Farel à Calvin, 8 sept. 1553 : « Il est des gens qui veulent qu'on laisse faire les hérétiques. Mais de ce que le pape condamne les fidèles pour crime d'hérésie, de ce que des juges passionnés font subir aux innocents les supplices réservés aux hérétiques, il est absurde de conclure qu'il ne faut pas mettre à mort ces derniers afin de garantir ainsi les fidèles ».

Toute la Suisse réformée modifia peu à peu le système de Zwingli d'après les doctrines et les pratiques du calvinisme. Berne cependant répudia toujours à admettre les théories désespérantes de la prédestination.

Mort de Calvin

Calvin mourut le 27 mai 1564 à Genève dans sa cinquante-cinquième année, rendant grâce à Dieu, dit-il dans son testament, de l'avoir tiré de « l'abyme de l'idolâtrie » par les clartés de l'Évangile. — Doué d'une intelligence au-dessus de la moyenne ; très érudit pour le temps ; médiocre orateur, mais logicien serré et écrivain pur, clair et précis ; composant avec facilité, surtout eu latin ; infatigable au travail, comme l'attestent ses nombreux écrits, parmi lesquels des milliers de lettres : tel il fut du côté de l'esprit. — Au moral, il ressemblait à Luther par son orgueil. Ni le fils du mineur, ni le fils du tonnelier ne pouvaient supporter la contradiction, alors qu'eux-mêmes s'élevaient insolemment contre l'autorité de toute l'Eglise ; tous les deux se regardaient comme des envoyés divins, doués d'une sorte d'infailibilité, bien qu'ils ne pussent se mettre d'accord entre eux.

Ils différaient cependant à certains égards : Luther avait une âme expansive, quelques sentiments de tendresse et de générosité.



Calvin était froid, sec ; jamais un mouvement du cœur ; jamais une larme ; il n'aimait pas et on ne l'aimait pas. S'il subjuguait, ce n'était que par la raison. — Sa haine contre ses contradicteurs, qu'il déchirait à, belles dents¹⁴, était moins emportée que celle du réformateur de Wittemberg, mais elle était plus calculée, et au fond elle avait plus d'amertume ; les traits qu'il décochait avaient été soigneusement préparés, avec intention de nuire ; il n'oubliait rien, ne pardonnait jamais. — Luther allait à la taverne tous les soirs sauf les dimanches, tenait des propos d'un homme dissolu, aimait le vin, la bière et le chant, n'était sévère ni pour lui ni pour les autres. Autre était le réformateur genevois, au teint pâle, au tempérament faible et maladif, médiocrement enclin au plaisir. Il se

(14) Calvin dit de Luther : « *Il y a chez lui non seulement de l'orgueil, de la méchanceté, mais de l'ignorance, de l'hallucination et de la plus crasse* ».

complaisait dans une vie paisible et retirée, ce qui le faisait passer pour un homme de mœurs austères.

Théodore de Bèze

Après Calvin, Théodore de Bèze (1519-1605), son biographe et disciple, dirigea la réforme à Genève. Né à Vézelay en Bourgogne, il avait étudié à Orléans, composé entre temps des poésies fort licencieuses, mené pendant quelques années une vie très désordonnée, associant à ses études les plaisirs de Sodome. On le voit, en 1547, se fixer à Genève où il fut professeur et prédicant. Il ne manquait ni d'esprit ni d'éloquence, connaissait l'hébreu et d'autres langues. De sa plume sortirent des commentaires de l'Écriture et des ouvrages de controverse. Son parti l'eut toujours en haute estime. On l'appelle quelquefois le Mélanchthon de Calvin : titre que lui ont valu l'aménité de son caractère, sa modération relative¹⁵ et son dévouement au maître.

Désormais, Genève pouvait passer pour une ville pleinement réformée. Ses monastères supprimés, ses moines et ses prêtres bannis ou mariés, ses sept hôpitaux auparavant entretenus par la charité des fidèles, maintenant délaissés ou disparus, les mœurs devenues pires que jamais : telle fut l'œuvre de la réforme. « L'avenir m'effraie, disait Calvin en voyant

tant d'ivrognes et de paillards ; je n'ose y penser ; car, à moins que le Seigneur ne descende des cieux, la barbarie va nous engloutir. Ah ! plaise à Dieu que nos fils ne me regardent comme un prophète ! » — Il était prophète. Depuis lors, le Christianisme par lui mutilé a été baissant parmi les Genevois. Genève, autrefois citadelle avancée du protestantisme, est aujourd'hui un des principaux foyers d'athéisme en Europe. Le catholicisme y a sans doute relevé la tête et s'y propage par les naissances et l'immigration. Mais la vieille population calviniste ne se convertit pas. De plus en plus dominée par l'esprit révolutionnaire et athée, il semble qu'elle ne tardera pas à déchirer les dernières pages de l'Évangile.

LÉON MARION

*Professeur d'histoire au grand séminaire
d'Aubenas (diocèse de Viviers)
(Histoire de l'Église, tome III)*

(15) Très relative. Il appelle Eilmann, ministre luthérien, qui avait le tort à ses yeux de croire à la présence réelle : « une guenon, un âne coiffé d'un bonnet de docteur, un chien qui nage dans un bain, un sophiste asinissime, un impudent fripon, un sycophante, un polyphème, un monstre à la nature de singe et d'ogre, un animal carnassier, un cyclope, un papiste ». On croirait lire des jurons proférés par un capitaine Haddock en colère ! (la rédaction)